

de la personne même. J'ai beaucoup entendu dire que les plaideurs alloient consulter le *Juge De Bonne* et sur tout qu'il tenoit l'affaire du Pont du *Sault*, et que plusieurs des opposans avoient été chez lui demander conseil. Dans la même Election, le Juge se permit des reproches et fit éclater une haine qui me paroissoit l'avilir et dit au *husting* que Mr. *Planté* ne pouvoit pas les représenter par ce qu'il étoit obligé de courir la campagne pour faire de petits inventaires, et que Mr. *Huot* étoit un pauvre homme qui n'avoit que quarante shelings, qu'il étoit ruiné, que lui Mr. *De Bonne* avoit clos son inventaire il y avoit peu de tems, et effectivement il l'avoit clos. Que Mr. *Huot* tenoit la balance sur le marché et se battoit tout les jours avec les habitans. Mr. *Huot* répondit que lui Mr. *De Bonne* tenoit aussi la balance, mais qu'il ne savoit pas comment il la tenoit, que c'étoit aux Electeurs à en juger et à voter pour lui s'il la tenoit bien, et la plupart votèrent contre le Juge. Je fus si irrité d'un reproche aussi faux, que je voulus poursuivre le Juge, mais Mr. *Panet* m'en détourna. J'ai entendu dire dans toutes les classes qu'il ne convenoit pas aux Juges de se mêler d'Election ni de représentation, et c'est mon opinion. Prisque *Le François de L'Ange Gardien*, maintenant décédé, a présenté le *Juge De Bonne* au troisième Parlement à *Sainte Anne* et au *Château Richer*, et a continué de le faire quoique le *Juge De Bonne* fût élu ailleurs. Autant que je me souviens le procès du Pont pendoit alors. Je crois que les habitans de la Côte de *Beaupré*, sur tout ceux de *L'Ange Gardien* imbus de cette opinion que Mr. *De Bonne* étoit le seul qui pouvoit empêcher de bâtir le pont du *Sault* se seroient portés à voter pour lui dans l'espérance qu'il empêcheroit cette bâtisse, sur tout par en haut. Je crois que le *Juge De Bonne* n'en auroit pas manqué un de *L'Ange Gardien*, excepté ceux qui le vouloient par en haut. Comme j'y ai des parens, j'ai eu occasion de connoître leurs sentimens. J'ai été moi-même l'été dernier à l'Election pour y recommander Mr. *Panet*, j'appris qu'il n'y en auroit pas un qui voterait pour Mr. *Panet*, et qu'il voteroient tous pour Mr. *De Bonne*.

Mr. *Panet*, ayant comparu devant le Comité, a observé qu'étant Orateur de la Chambre il mettoit en question si le Comité pouvoit l'interroger, et qu'il demandoit à en être exempt et s'est retiré.